



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

BUREAU REGIONAL

Judi 7 octobre 2021 à 19H00

En visioconférence

PROCES VERBAL

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 9 membres sont présents sur 9.



Présents :

Mesdames CHAPPAT Huguette et FERRIER Magali,

Messieurs AVAL Gérard, DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, MARITON Bruno, PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe.

Invités : Messieurs André FAESCH (Président du Comité du Gard) et David SANTOS-ROUSSEAU (Secrétaire Général Adjoint).

Assistent : Madame Aurore FILLIATRE (Adjointe au DT).

Messieurs Patrick CHICANNE (Directeur Technique Régional) et Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial).



Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Etude Statistique des licenciés en Occitanie au 1er Octobre 2021

Le Président ouvre la séance à 19h00 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



1. Instances :

1.1. Ouverture par le président

1.2. Mise au point des déplacements lors des réunions déconcentrées (covoiturage au départ de Toulouse ou MAURIN). Règlement à faire.

1.3. Point financier

1.3.1. Plan de relance

1.4. Réunion de Zone du 20 novembre 2021

1.5. Modification de date du Conseil des Présidents de novembre

2. Points sur les Pôles :

2.1. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)

2.1.1. Retour de la réunion avec le CD31

2.1.2. Rentrée des Pôles

2.2. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

2.2.1. Choix du lieu des Finales de Coupe Territoriale des 27 et 28 novembre 2021

2.3. Pôle Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

2.3.1. Groupement Employeur MED : poste du permanent

3. Questions diverses



1. Instance :

1.1. Ouverture par le Président

Jean-Jacques DESSAINT remercie la présence des membres, que par rapport au dernier Comité Directeur il risque d'avoir des informations en double.

Il tient à souligner la présence d'André FAESCH, invité en tant que Président du Comité du Gard.

1.2. Mise au point des déplacements groupés lors des réunions déconcentrées

- Déplacements groupés : dans la mesure du possible utilisation des véhicules de la Ligue et les optimiser.
- Pas l'utilité d'écrire une règle sur ce sujet mais simplement la rappeler.
- Frais de déplacements : Patrice PY indique que les personnes sont raisonnables sur les notes de frais. Mais prévoir en amont les prochains déplacements.

Christophe RODRIGUEZ demande comment faire pour récupérer les véhicules de la Ligue. Réponse d'Eric RODRIGUEZ → badge d'accès pour entrer dans l'enceinte et récupération dans une boîte à clé. Badge de sécurité en stock mais les badges d'alarme sont limités. Organisation à mettre en place pour le futur lorsque que la Ligue est fermée et permettre aux élus de récupérer les clés des véhicules. Voir les badges en stock et les personnes ayant le plus besoin des véhicules.

1.3. Point financier

1.3.1 Plan de relance

Eric RODRIGUEZ prend la parole en indiquant que le document est en cours de finalisation pour les montants, le document de synthèse nous est présenté avant envoi aux clubs.

- Rappel sur la création de ce plan de reconquête régional avec le fonds financier de 128 653 €, l'utilisation de ce fonds sur 2 saisons en fonction des 4 axes.
- La répartition des sommes sur les 4 axes (formation : 40,5 K€ - dirigeants : 20,0 K€ - kits matériel : 61,5 K€ - 3x3 : 6,0 K€) validée par le Comité Directeur du 25 septembre 2021.
- AXE 1 : Formation → brevets fédéraux pour 36 K€ et officiels pour 4,5 K€, la répartition des bons, rappel sur la spécificité du Comité du Tarn pour le complément des brevets fédéraux.
- AXE 2 : Dirigeants → opération nationale 40 000 licences gratuites pour la Ligue prise en charge sur le fonds de la part régionale du socle (12 €) = 9 K€
Opération régionale → prise en charge sur le fonds de la part régionale du socle pour les 3 dirigeants principaux (président, secrétaire général et trésorier) = 11 K€
- AXE 3 : avancée sur le Kit Matériel club entraîneur → 44 K€ - Kit Basket Santé / Kit Micro-Basket (lorsque les clubs se lancent dans ces process) → 17,5 K€. Voir la possibilité de doter chaque Comité du Kit Basket Santé afin que celui-ci soit à disposition des clubs.
- AXE 4 : participation financière forfaitaire de 600 € pour le déplacement des terrains 3x3 par comité → 6 K€

Ce document va être envoyé dans un premier temps aux clubs et aux Comités sur l'axe des Brevets Fédéraux.

A ce jour la seule enveloppe utilisée est celle des officiels pour une valeur de 4 500 €.

Aurore FILIATRE prend la parole en expliquant que le débat sur le matériel s'est fait sur plusieurs interrogations (prendre l'enveloppe globale et l'on divise par le nombre de clubs ou bien par le nombre de licenciés de chaque club, ou bien on impose un matériel bien spécifique). De ce fait Eric est plus sur une négociation des tarifs. Elle est plus sur une réflexion d'avoir des tarifs préférentiels auprès de nos prestataires → difficultés.

Elle précise qu'une formation Micro-Basket va être offerte par la FFBB à chaque club et la peur de voir le nombre de formations explosées. Question de Jean-Jacques DESSAINT sur la diffusion de cette information vers les clubs. Il demande aussi la confirmation par rapport aux Brevets Fédéraux, que les clubs auront au moins un bon de réduction sur la formation de leur choix. C'est la Ligue qui traitera automatiquement ce bon de réduction au niveau des inscriptions.

Christophe RODRIGUEZ demande si les clubs évoluant en Championnat de France (Union Tarbes-Lourdes) peuvent bénéficier – réponse négative, le plan de reconquête est alloué pour le niveau régional. Les clubs de Haut Niveau (Ambassadeur du Sport) doivent s'adresser auprès du Conseil Régional pour l'achat de matériel.

Laurent LACAZE demande si les 2 clubs de l'Union auraient la possibilité de bénéficier de ce dispositif – réponse d'Eric : positive en prenant l'exemple des inscriptions au BF, au Kit matériel. Sont concernés les clubs mais par une équipe.

1.4. Réunion de Zone du 20 novembre 2021

En charge de l'organisation en Occitanie, mais en attente du cahier des charges pour connaître le format et de voir le choix du lieu, car cette réunion regroupe tous les Comités de la région PACA voire la Corse et ceux de l'Occitanie. Un endroit médiant → le Campanile de Montpellier structure accueillante.

Question à Eric RODRIGUEZ par rapport aux démarches entreprises → en attente du format pour connaître le nombre de personnes.

Huguette se propose d'envoyer un mail à Thierry BALLESTRIERE (Secrétaire Général de la FFBB) pour l'envoi du cahier des charges. Dossier à suivre.

1.5. Modification de la date du Conseil des Présidents du mois de novembre 2021

Questionnement sur la date du prochain Conseil des Présidents afin d'éviter des déplacements. Voir si celui-ci peut se dérouler la veille de la réunion de Zone, soit le vendredi 19 novembre 2021.

La parole est donnée aux Président(e)s des Comités présent(e)s :

Bruno MARITON : peut-être faire le 20 après-midi après la réunion de Zone (par rapport au contenu de cette réunion de Zone) sinon ok pour venir le 19.

André FAESCH : d'accord pour faire la réunion la veille car si la réunion de zone se déroule que sur une matinée mais voir aussi le contenu de la réunion de zone.

Magali FERRIER : pas d'idée pour l'instant car réunion du samedi 3h.

Jean-Jacques DESSAINT précise que la dernière réunion de Zone s'est déroulée que sur une matinée (10h/13h).

Dossier à suivre dans l'attente du cahier des charges pour prévenir du changement de date du Conseil des Présidents des Comités.

2. Points sur les Pôles :

2.1. Pôle Formation et Emploi

2.1.1. Retour de la réunion avec le CD31

Alain PUEL prend la parole pour nous donner un compte-rendu sur la réunion avec le CD31 au sujet de la formation de cadres (Brevets Fédéraux), présents à cette réunion Hervé FAUCON et Francis MEYSSELLE. Alain a été très surpris car il pensait que tout était fait, mais Fabien PERRIGAULT l'a informé que la Convention n'est pas signée à ce jour, le problème porte sur un aspect financier.

Alain a réexpliqué la mise en place de ce nouveau process sur la formation, le tarif a été plafonné par la Fédération à 170 € (pour la Ligue à 160 €) et qu'il est impossible d'augmenter ce tarif. La réunion s'est bien passée, il a été prévu de faire un point avec le CD31 après cette première année de mise en place des Brevets Fédéraux.

Le Comité 31 va signer la convention pour cette saison suite à ces explications, il y aura bien des Brevets Fédéraux diligentés par les salariés du Comité.

Bruno MARITON demande s'il n'y a pas des emplois en jeu ? Réponse d'Alain à ce jour pas connaissance d'emplois en jeu.

2.1.2. Rentrée des Pôles

- CREPS de Toulouse

Patrick CHICANNE nous donne les dernières informations :

- 1^{er} match Inter-Pôles contre Mont de Marsan à Toulouse (- 30 points pour les garçons et + 30 points pour les filles). Essai de la logistique car la DTBN demande d'expérimenter le « Live Stats » ➔ prise des statistiques pour qu'elles soient diffusées en direct sur le logiciel « Live Stats » – Complication de trouver des arbitres un mercredi après-midi ainsi que la table de marque y compris les 24 secondes - Aide d'Eric RODRIGUEZ pour aiguiller nos jeunes à la prise des statistiques et celles-ci ont été doublées par une prise de stats manuelle afin de faire vivre la plateforme en donnant des informations sur les Pôles, les matchs en directs et avec la possibilité de consulter les statistiques des joueurs ➔ donc en expérimentation. Ligue de développement à mettre en place et certainement faire des réajustements en fin de saison.
- Un jeune Espoir exclu du CREPS au bout d'un mois pour mauvais comportement malgré de nombreux recadrages. Donc recadrage collectif et en priorité 2 familles convoquées afin d'éviter de nouvelles exclusions. Donc les jeunes sont prévenus, ils n'ont plus droit à l'erreur. Patrick nous précise que ce type de comportement s'étend sur le plan national car génération 2008 déphasée par rapport au COVID en grande difficulté émotionnelle et psychologique avec un nombre important de suicide pour des jeunes de 13 ans ½. Donc soucis sur cette génération COVID et on ne peut pas tout régler à la place des parents.
Au niveau basket pas trop de problème il respecte les consignes et respecte l'encadrement. Mauvaise tenue aussi en cours avec des propos envers les professeurs.
- Mois de septembre très compliqué, très lourd avec beaucoup de recadrage, surtout sur l'aspect d'exclure un jeune. Il espère que le mois d'octobre et jusqu'à la fin de l'année soit plus calme et réservé au basket.

- CREPS de Montpellier

- Pas trop de problème avec les entrants, problèmes physiques (blessures pas trop graves)
- Match Inter-Pôles le 20/11/2021 contre le pôle de Lorgues (région PACA).

Jean-Jacques DESSAINT réagit et constate que les faits reprochés auraient pu aller jusqu'à un dépôt de plainte. Il espère que l'exemple de l'exclusion de ce jeune du CREPS, servira d'exemple pour les autres. Bruno MARITON demande si sur l'aspect financier il n'y a pas de problème. Patrick donne des informations par rapport à Toulouse, 80 % des règlements se font par prélèvements automatiques ou étalement par chèques (de 10 à 13 chèques). Pour le jeune exclu remboursement fait aux parents, par contre il a gardé tout l'équipement vestimentaire car il s'entraîne toujours avec l'équipe le mercredi après-midi et les parents participent à la dotation. Isabelle MORGAND n'a pas fait remonter de problèmes sur ce sujet.

Christophe RODRIGUEZ précise que par rapport à le « Live Stats » il faudrait se rapprocher de David DUPREY formateur, il y a aussi 2 jeunes au TBC formés. Patrick précise qu'il faudra faire le point en fin de saison avec toutes les Ligues par rapport à la mise place de ce logiciel.

Patrick souhaite être au point pour le TIL U15 qui se déroulera à la Grande-Motte au mois d'avril 2022. Pour cela voir les personnes sur le lieu du TIL ou bien lancer une formation pour 2 à 4 personnes. Patrice PY demande si les formations des statisticiens sur la Ligue vont reprendre, réponse de Jean-Jacques, elles devraient avoir lieu sur les rassemblements dont à parler Patrick CHICANNE. Cette formation est lourde, il faut être très concentré pour cette prise de statistiques.

2.2. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions

2.2.1. ERO

Rappel du courrier envoyé par la Ligue à tous les clubs occitans suite au dernier Comité Directeur sur le manque d'arbitres, celui-ci va peut-être sensibiliser tous les dirigeants de clubs.

- Un manque de 20 arbitres il en faudrait 118 pour le samedi alors que les effectifs actuels sont de 102/106 arbitres.
- Les arbitres ont découvert une autre vie pendant le COVID et se mettent en indisponibilité → problématique sur les répartitions.
- 3 rencontres non couvertes lors de la 1^{ère} journée.

En conclusion Jean-Jacques DESSAINT termine le débat en proposant que tous les clubs et Comités doivent se mettre autour d'une table pour travailler dans le bon sens.

Bruno MARITON demande si cette note a été envoyée à tous les clubs d'Occitanie évoluant en championnat régional, réponse positive. De son côté il l'a renvoyé au niveau de son territoire avec une note d'accompagnement afin d'indiquer aux clubs les conséquences sur la non-désignation sur les rencontres du territoire.

Constat sur le CT1166 : beaucoup de jeunes arbitres et inexpérimentés qui ne peuvent à ce jour être désignés sur les rencontres seniors.

Christophe RODRIGUEZ reprend en constatant que sur les stages de début de saison faits sur le CT1166 et CD31, le ¼ des arbitres sont très jeunes d'où la grande difficulté à les désigner sur des rencontres seniors. Il demande aussi si le lieu des Finales de la Coupe Régionale Occitanie a été défini, afin qu'il puisse désigner les OTM par rapport à la filière mise en place pour les aider à progresser. L'ERO va prendre tous ces événements comme support de formation.

Laurent LACAZE reprend par rapport au Comité 31 que la moyenne d'âge est très jeune, compliqué de faire arbitrer ces jeunes de 17/18 ans sur de la R3 à moins qu'ils soient encadrés d'un tuteur. Surtout s'ils ne sont pas assez formés sur le plan des règlements et de la gestion de match. Il y aurait éventuellement des arbitres qui pourraient venir en aide mais ne pas déshabiller les autres divisions.

Par contre il ne faudrait pas que les arbitres pris sur les départements aillent arbitrer de la R3 sur les départements voisins mais restent sur leurs départements d'origines. Ensuite il revient sur le contexte actuel, très particulier, les gens sont très énervés sans limite que depuis la reprise du Championnat il y a de grosses tensions sur les terrains. Il avait anticipé ce genre de situation lors du stage de début de saison et avait prévenu les arbitres. Revoir aussi sur les sanctions disciplinaires prises à l'encontre des joueurs, réflexions que doit avoir la Fédération, car elles sont très légères par rapport aux comportements. De ce fait les arbitres continuent de se faire insulter sans oublier le public, l'arrêt provient de ces incivilités. Dossier à suivre avec la Fédération et les Comités.

Patrick CHICANNE, demande la possibilité de déplacer des matchs de R3 le vendredi soir, car il n'y a pas que les arbitres qui ont modifié leur façon de vie par rapport au COVID mais aussi des joueurs. Peut-être des joueurs auraient la possibilité de reprendre l'arbitrage.

Proposition intéressante à étudier, David SANTOS-ROUSSEAU indique que sur le CD31 certains matchs sont passés au vendredi soir, compliqué à mettre en place → intéressant pour les joueurs voire la possibilité de jouer en semaine. Patrick indique aussi sur la perte des créneaux d'entraînements qui ont été positionnés par les clubs le vendredi soir à ce titre.

Aurore FILIATTRE intervient par rapport aux poules de R3 qui ont un championnat en 2 phases, les poules étant géographiques, laisser le choix aux équipes qui le souhaitent de basculer les rencontres au vendredi soir. Sachant que des équipes sont à une demi-heure de route, bien sûr compliqué pour les équipes qui sont au plus loin.

Un débat s'instaure sur le déplacement des matchs le vendredi soir, Christophe RODRIGUEZ maintient que l'on masque le déficit d'arbitres. Jean-Jacques DESSAINT donne en conclusion, il faut communiquer rapidement aux clubs évoluant en R3 pour modification car Championnat en plusieurs phases à condition que les clubs soient d'accords et ne sont pas trop loin.

Christophe RODRIGUEZ termine en disant que la nouvelle chartre de l'arbitrage, va peut-être fonctionner dans le sens de la formation des arbitres donnée aux clubs, car la Fédération souhaite mettre en place des pénalités financières conséquentes pour le manque d'arbitres.

2.2.2. Point sur les brassages

Aurore FILIATRE indique que l'on est à la 2^{ème} journée de brassage sur le secteur PYR, plus d'une centaine de rencontres en gestion. Une seule catégorie où l'on n'a pas assez d'équipes (U13F) pour le nombre de place.

Sur le secteur MED → problématique car l'on est parti directement sur des championnats au lieu de faire des brassages. De ce fait en U13F → Championnat jusqu'aux vacances de Noël (4 équipes : 3 du CD34 et 1 du CT1166) – pas de R2 en U15F : les 2 équipes du CT1166 à priori rejoindraient le CD34 car limitrophe – sur les 18F il y a un Championnat.

Par rapport au dernier CODIR, en U20 évolution car il manquait des équipes, de ce fait modification de la formule. Depuis 2 équipes qui se sont manifestées, compliqué de les intégrer au Championnat qui a démarré, avoir une réflexion sur le décalage des engagements.

Jean-Jacques réaffirme pour les U13F micro-championnat à 4 équipes donc 6 matchs et Aurore précise que cette mise en place de ce mini-championnat avait pour intérêt la formation dans le but de préparer les jeunes licenciées au TIC U13 à Salies du Salat.

Question posée à Bruno MARITON par rapport à la seule équipe du 1166 → Canet. Sur le plan des responsables techniques, l'équipe serait prête pour partir jouer loin et trouver du niveau, et d'après le Président du club l'équipe resterait en championnat territorial. Un point sera fait avant les vacances de Noël avec les équipes et les Comités, Bruno demande d'inciter l'équipe de Canet à partir sur le niveau régional du fait du potentiel. Sachant que la responsable de l'équipe est prête à faire de longs déplacements et venir jouer sur le secteur PYR. A suivre.

Forfait d'équipes sur les brassages (soucis de licences et déplacements) donc pas idéal pour les brassages car gros travaux de saisie le lundi/mardi pour envoi dans les clubs. Bruno revient sur le même ressenti sur son territoire

→ le négatif : désistement des équipes au dernier moment

→ le positif : la rentrée de nombreuses de licences en peu de temps

Interrogation de Christophe RODRIGUEZ par rapport au « post-covid » et à l'engagement des équipes demandé aux clubs, réponse d'Aurore → est-ce que sur le secteur des Pyrénées des brassages ont été instaurés pour juger le niveau des équipes. Pour conclure les équipes déclarants forfait proviennent le plus souvent des Comités qui n'ont pas mis en place des brassages.

2.2.3. Règle pour le COVID

Jean-Jacques DESSAINT demande un rappel sur les règles pour qu'un match ne puisse pas se tenir :

Eric RODRIGUEZ prend la parole :

Si l'équipe ne peut pas se déplacer

- Le médecin régional doit être informé le plus tôt possible et en amont de la rencontre
- Plus de nombre de joueurs (plus de chiffre) - plus de liste des 7 joueurs majeurs
- En cas de nombre (cas positif, cas d'isolement), fournir les justificatifs à la Commission Médicale → c'est le médecin régional qui prendra la décision
- Renvoi aux clubs du texte fédéral (sans oublier que le CODIR a ratifié les textes fédéraux).

Si un club apporte tous les justificatifs et en nombre par rapport aux cas COVID, le médecin jugera si la rencontre ne peut se disputer.

Jean-Jacques précise qu'Hélène lui a communiqué que de nombreuses fautes techniques ont été sifflées sur le dernier week-end.

2.2.4. Choix du lieu des Finales de Coupe Territoriale du 27 novembre 2021

6 associations se sont portées candidates pour cette organisation.

Résultats des votes sur le lieu des Finales de Coupes d'Occitanie des 10 personnes contactées

0031 – ABB Cornebarrieu : 42 pts

0031 – Plaisance-du-Touch : 33 pts

4682 – Montauban BC : 32 pts

1248 - Rodez Basket Aveyron : 21 pts

0031 – Salies du Salat : 9 pts

1166 – Perpignan : 9 pts

En conclusion les 4 Finales de Coupes Territoriales Occitanie se dérouleront à Cornebarrieu (en amont se tiendra le CODIR de la Ligue Régionale), le samedi 27 novembre à partir de 14h00.

Les clubs recevront dans la semaine la décision officielle du lieu de ces Finales de Coupe. La visite du site sera organisée pour mettre en place cette organisation.

2.3. Pôle Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

2.3.1. Groupement Employeur MED : poste du permanent

Magali FERRIER prend la parole pour indiquer que le GE a été créé avec aux postes :

- Présidente : Magali FERRIER
- Secrétaire : Bruno MARITON
- Trésorier : André FAESCH
- Vice-Président : Jean-Jacques DESSAINT

Tous les documents ont été envoyés à la Préfecture de l'Hérault et Education et Jeunesse et Sports, pas de retour à ce jour.

Réunions de travail, réunions avec les clubs intéressés, l'annonce du tarif horaire chargé à 18€20 (validé par les clubs présents) qui représente une partie du salaire et d'une fine partie du fonctionnement du GE et une très légère partie sur un fonds de sécurité du GE. Les clubs intéressés doivent faire un retour au GE sur ces points.

Jean-Jacques reprend la parole pour préciser que les statuts et le règlement intérieur du GE ont été validés.

Maintenant il faut reprendre contact avec les clubs intéressés pour lancer le Groupement d'Employeur. Pas d'embauche prévu d'un permanent → la gestion se fera par la Ligue. Bruno indique que le GE sera toujours accompagné par la structure régionale (CRGE).

Jean-Jacques remercie l'investissement de Magali, Bruno et André sur la création de ce Groupement d'Employeurs.

Rappel sur le Fonds financiers : apport de 10 000 € pour les 3 Comités + 40 000 € par la Ligue Régionale (remboursable suivant signature d'une convention).

Cet apport a été validé lors du dernier Comité Directeur de la Ligue Régionale Occitanie du 25 septembre 2021 et à charge que chaque Comité concerné fasse valider cet apport en Comité Directeur.

Le CD30 André FAESCH indique que celui-ci a été validé hier soir par son Comité Directeur.

3. Questions diverses

Bruno MARITON : demande à Aurore une explication par rapport au document reçu sur les statistiques des licences au 1^{er} octobre 2021. Réponse : extraction faite à partir de FBI et chiffres des licences qualifiés et licenciés mais par forcément licences validées par le Comité.

Information sur le projet de la création d'une académie privée à Arles sur Tech → porté par Francis JORDANE et la famille ESTEBAN. Les élus demandent la position sur ce projet aux structures fédérales. Eric RODRIGUEZ intervient pour indiquer qu'à ce jour la Ligue Occitanie n'a reçu aucune demande, si la position de la Ligue est demandée par un écrit des élus, une réponse sera faite.

Prochain CODIR du CT1166 → le lundi 22 novembre 2021.

Gérard AVAL : Rien de plus, beaucoup de licenciés qui est une bonne chose.

David SANTOS-ROUSSEAU : Rien de particulier.

André FAESCH : Jean-Jacques remercie André pour sa présence ce soir et de son investissement sur le GE.

Il indique aussi qu'il rendra visite au CD30 lors du prochain CODIR du 8 décembre 2021.

André remercie la Ligue pour cette invitation et précise que les licences sont rentrées (+24 à ce jour suite à la reprise des Championnats).

Patrice PY : Rien à ajouter, simplement les plus de dossiers d'aides financières COVID, toutes les aides ont été sollicités dès le départ avec l'aide de Kévin MARTINEZ.

Christophe RODRIGUEZ : Rien à dire.

Alain PUEL : Organisation du TIC à Salies du Salat, bien avancé. Les dirigeants du club s'investissent sur le contrôle du Pass'Sanitaire car énorme travail.

Laurent LACAZE / Magali FERRIER / Aurore FILIATTRE : Rien de plus.

Eric RODRIGUEZ : une info sur le pic des licences, on est à plus de 2 600 licenciés en attente de validation, sachant qu'il y a plus de 8600 préinscriptions en attente de saisie par les personnes. Si on ajoute les 2600 +8600 = 11 200 licences que l'on ajoute aux 24000 licences actuelles de la saison, le chiffre atteint est au-dessus de celui avant le COVID (mais à suivre les chiffres).

Jacob MOULIN en congé paternité jusqu'à ce week-end.

Huguette CHAPPAT : Préparation du prochain Bureau Régional qui se déroulera à Carcassonne le 6 novembre 2021 en présentiel, Gérard AVAL confirme la demande de nous recevoir et préparation du déplacement depuis Toulouse en covoiturage.

Eric RODRIGUEZ profite de demander à Gérard, la confirmation de l'envoi de la facture à la Ligue concernant les repas servis lors du stage de début de saison à Carcassonne. Réponse suite après recherches la facture sera transmise la semaine prochaine. Rappel des journées Médicales qui se déroulent ce week-end à Toulouse.

Jean-Jacques DESSAINT : indique que suite aux informations parvenues des Comités sur leurs dates des CODIR, il souhaite participer dans la mesure du possible aux débats suivants :

CD09 : pas de date à ce jour

CD65 : le 23 novembre 2021

CD30 : le 8 décembre 2021

CD81 : le 6 ou 13 décembre 2021 (voir Jean pour date)

CD31 : le 4 décembre 2021 Comminges

CT1166 : à voir par la suite

CD32 : le 15 février 2022 à La Romieu

CD1248 : 1^{er} mardi de chaque mois

CD34 : pas de date à ce jour

CT4682 : le 10 janvier 2022 à Montpezat de Quercy

Le Président remercie une nouvelle fois les membres pour leur présence.



Prochaine réunion du Bureau en présentiel, le samedi 6 novembre 2021 à 10h00 à Carcassonne



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 21h35.



Fait à Cahors, le 14 octobre 2021.

La Secrétaire Générale,
Huguette CHAPPAT

Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT